

ANGÈLE PAOLI
PAUL-FRANÇOIS PAOLI

*Les Romans
de la Corse*



éditions du

ROCHER

/ VLADIMIR FÉDOROVSKI

présente *Le roman des lieux et destins magiques*

LES ROMANS DE LA CORSE

Angèle Paoli
Paul-François Paoli

Les Romans de la Corse

 éditions du
ROCHER

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de gravures représentant les paysages corses, l'expression percutante de « Corsicamania » pour traduire le goût immodéré de ses compatriotes pour la Corse.

Les Britanniques ne sont pas les seuls à éprouver un intérêt pour la Corse. Au sein de l'Europe germanophone, la Corse compte aussi de nombreux adeptes. Parmi les voyageurs-écrivains les plus importants figure Ferdinand Gregorovius (1821-1891), originaire de Neidenburg, en Prusse-Orientale, et auteur d'une *Histoire des Corses*. L'ouvrage connut un tel succès que l'imprimeur bastiais Ollagnier décida de publier l'œuvre complète de l'auteur, dont le célèbre *Corsica* (1854), qui relate les moments importants de son séjour en Corse, en 1852. En voici un extrait :

« Que de charmes ont ici les promenades du soir et du matin sur le rivage ! En faisant quelques pas à peine on se trouve près du grand élément ou dans les montagnes, là comme ici séparé du monde, au milieu d'une bienfaisante solitude de la nature. Au bord de la mer s'élèvent des bois touffus d'oliviers. Souvent je m'y couchais auprès d'un tombeau de famille (un petit monument avec une coupole moresque), et entouré d'un silence ravissant, je regardais par-delà les flots les trois îles à l'horizon. Partout où l'on tourne les yeux règnent un calme et un recueillement solennels : de sombres falaises, couvertes de cactus épineux, des tours solitaires, rien sur les vagues, nulle part un homme, un oiseau, à droite et à gauche de hautes montagnes inondées d'une chaude lumière. [...] Le calme d'une grande nature initie notre âme comme à de saints mystères. Je voyais à gauche le couvent de Saint-Antoine au milieu des oliviers et des cyprès, deux moines assis devant le portique et des femmes, couvertes d'un voile noir, sortant de l'église ; et cette scène fit revivre

en moi le souvenir d'un tableau représentant l'heure des vêpres en Sicile. »

Après Gregorovius, dont le *Corsica* est aujourd'hui encore un ouvrage de référence pour les touristes germaniques, nombreux sont les scientifiques qui continuent à se rendre en Corse pour y concrétiser leurs recherches. *Terra incognita*, la Corse offre aux chercheurs une terre vierge à explorer et à exploiter. Entomologistes-collectionneurs de lépidoptères et de coléoptères, botanistes, médecins spécialisés dans le thermalisme, géologues, minéralogistes, zoologues... sillonnent l'île. Les uns à la recherche d'espèces endémiques, les autres à la recherche de roches rares ou d'eaux thermales aux vertus insoupçonnées. La liste serait incomplète si l'on omettait de signaler curistes, randonneurs et alpinistes, pêcheurs et chasseurs, peintres et artistes, sans oublier les ethnologues que fascinent les bandits, les *voceratrice* et les *signadore*, les confréries et les rites magiques.

Les villégiatures d'été et d'hiver, en montagne et au bord de mer, connaissent un développement considérable. Le tourisme prend son essor.

C'est, semble-t-il, en 1905 qu'apparaît pour la première fois l'expression « île de beauté ». Sous la plume d'un certain Henri Haguet, auteur d'un *Voyage à l'île de beauté*. L'expression plaît. Elle circule. L'Ajaccien Sylvestre Frassetto s'en empare, qui donne le nom de « Corsica-île-de-beauté » à la fédération des syndicats d'initiative de la Corse, dont il est le président-fondateur. « Corse île de Beauté » s'impose aux yeux du monde comme une évidence. La Corse possède désormais la marque qui la caractérise. Au même titre que le drapeau à tête de Maure qui flotte, emblématique, au-dessus des villages.

Théodore de Neuhoff, un roi corse du Siècle des Lumières

Outre Jean-Jacques Rousseau et James Boswell, d'autres belles figures contribuent à tirer l'île de l'ombre et à dépoussiérer les jugements sévères dont elle a fait l'objet. Ainsi de l'éphémère monarque Théodore de Neuhoff, dont un manuscrit de la bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence, livre le portrait :

« Il était baron de Newoff en Allemagne, d'un esprit supérieur et entreprenant, sçavait [sic] plusieurs langues, montrait beaucoup de valeur, et de courage, bien fait d'ailleurs, poli et d'un maintien sérieux mais trop violent dans ses résolutions. »

Originaire de Westphalie, aventurier épris de révolution, « sincèrement attaché aux idées des Lumières », Théodore de Neuhoff tente de s'imposer comme chef de la rébellion corse contre Gênes. De leur côté, les Corses, désespérés de la situation qui est la leur et de l'état d'asservissement dans lequel ils sont tenus par la République de Gênes, voient dans l'arrivée de ce personnage « une faveur céleste » et en Théodore de Neuhoff « un envoyé du ciel ». Sébastien Costa, grand chancelier du roi de Corse Théodore de Neuhoff, écrit dans ses *Mémoires* :

« Pour moi, je le crois un nouveau Moïse, c'est-à-dire le libérateur d'un peuple non moins esclave que le peuple juif ; libérateur envoyé du Ciel, car, dans une situation aussi désespérée que la nôtre aujourd'hui, personne d'autre que le ciel ne pouvait nous délivrer. Bref, je considère l'arrivée de Théodore dans les circonstances présentes comme un miracle du Ciel. »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Les tours génoises

Dès le début du XVI^e siècle, en 1505, la Corse tombe sous les coups des Turcs. Pour faire front à la menace, la République de Gênes met au point un système de défense, la *torregiana*.

« *En septembre 1531, l'Office de Saint-Georges¹ dépêche en Corse deux commissaires extraordinaires avec pour mission de construire ou de réparer des fortifications afin de résister aux barbaresques : l'un est un Calvo, l'autre un Doria. Au vu de leur rapport, l'Office décide, le 17 avril 1532, d'élever en Corse des tours littorales.* »²

Sur 500 kilomètres de rivage s'échelonnent les tours. Elles cernent l'île d'un cordon de défense comme autant de traits d'union reliant les quatre citadelles de Bastia, de Calvi, d'Ajaccio et de Bonifacio. Elles communiquent entre elles par des feux, selon un langage codifié. « Un feu au sommet d'une de ces tours signifiait : la mer est libre ; deux feux : un navire se présente à l'horizon ; trois feux : deux navires. »³

Les premiers édifices ont été construits à partir de 1510 ; les derniers édifices le furent autour de 1620. « En quinze ans, de 1560 à 1575, vingt de ces petites forteresses furent construites et, à la fin du siècle suivant, quatre-vingts d'entre elles s'érigeaient dans la crainte de l'envahisseur. »

« Un document, daté du 29 août 1617, dresse un inventaire détaillé de ces édifices construits sur le littoral. D'un grand intérêt, cette pièce officielle fait apparaître le statut de chacune des 88 tours recensées. » La construction des tours était financée par les populations autochtones (impôt sur le sel, par exemple) ou par certaines corporations. Ainsi, ponctuant l'extrémité du Cap Corse, la tour de la Giraglia, probablement la plus coûteuse de l'île, a-t-elle été financée

par les taxes prélevées sur le transport maritime des vins.

Ces tours sont riches d'enseignement, tant sur le plan de l'Histoire que de l'art militaire d'une époque.

« L'architecture de ces tours est un remarquable témoignage du savoir-faire génois en matière d'architecture militaire. On peut apprécier les linteaux des portes et des fenêtres, les voûtes ou coupoles, les marches d'escaliers ou encore les encorbellements. »⁴

De forme cylindrique pour la plupart d'entre elles, les tours s'élèvent sur deux étages. D'une hauteur de 12 à 18 mètres, elles ont un diamètre de 10 mètres à la base. Le premier étage sert de logement aux *torregiani*, gardiens de la tour. Le second abrite l'artillerie. Une seule ouverture, donnant sur le rivage, était pratiquée dans l'épaisseur de la muraille. On accédait à l'intérieur de la tour par une échelle mobile. Essentiellement défensives, les tours communiquaient entre elles par un système de feux dont le nombre variait selon qu'il y avait ou non danger à l'horizon. Elles assuraient aussi un rôle économique, faisant office de grenier à victuailles. La plupart d'entre elles abritaient aussi une citerne.

Bâties à l'intérieur des villages, ou dispersées dans le maquis, les tours carrées, plus anciennes, servaient d'habitation au seigneur du lieu. Elles pouvaient également accueillir la population, en cas de danger.

Tomino, petit village haut perché sur un éperon rocheux du Cap Corse offre l'exemple de deux tours, proches l'une de l'autre, l'une ronde, l'autre carrée. La première, à vocation défensive, surveillait la mer, communiquait avec les tours littorales des alentours et servait de refuge en cas de danger.

La seconde a servi d'hôpital militaire au XVIII^e siècle.

Malgré les efforts mis en place pour protéger l'île et sa

population, nombre de villages firent l'objet de razzias incessantes entre 1530 et 1570. Les habitants, contraints de se replier vers l'intérieur des terres, construisirent des maisons serrées les unes contre les autres, en retrait sur des nids d'aigle, contraignant la population à se tourner vers l'élevage des bêtes.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

général Paoli et à l'idée de Nation corse, continuent de vouer à l'État dominant et à sa langue, une haine féroce, indéracinable. L'extrait tiré de *La Maison des Viale* en est un bon exemple. Cette haine reste souvent ancrée dans le cœur et dans l'esprit de certains insulaires. Pour s'en convaincre, relire à cet égard l'article « Altercolonialistes », extrait du *Vae Victis et autres tirs collatéraux* de Marco Biancarelli :

« Si la France était simplement la France, et pas “la République”, le problème corse serait d’une clarté absolue: qu’est-ce que la France est venue foutre en Corse ? Qui l’a appelée ? Au nom de quoi un peuple peut-il en coloniser un autre et lui imposer sa culture et sa langue ? Pourquoi le droit des peuples n’est-il pas respecté par la France en Corse ? Mais voilà, la France ça n’est pas la France, la France c’est “la République”. »

Suit une longue diatribe au cours de laquelle l'auteur exprime son ressentiment politique envers « la République » et l'arrogance qu'elle arbore pour incarner des pseudo-valeurs qu'elle n'est pas capable de mettre en pratique et d'appliquer. Et Marco Biancarelli de conclure :

« La République, ça n’est ni mon père, ni ma mère, ni ma patrie, c’est uniquement un pacte égalitaire que je peux passer si l’on ne me demande pas de faire le sacrifice de mon âme, si l’on ne me demande pas de céder ma territorialité, mon appartenance indéfectible au peuple qui est le mien, à sa culture... »

De ces déchirements et de ces violences, de cette haine, l'enfant que j'étais n'avait nullement connaissance. Je suppose

aujourd'hui, en y réfléchissant, que ma famille et mon entourage avaient fait, eux, le choix de la France. Et de la République. Sans pour autant que le sujet soit jamais abordé. Les choses semblaient aller de soi. Enfant, je vivais la Corse au rythme des retours au village en période d'été. La question de la diaspora ne se posait pas alors, ou bien, si elle se posait pour les adultes de mon entourage, je n'en avais pas conscience. La Corse m'« habitait » tout au long de l'année. Elle faisait partie de moi, de mes pensées, de mes aspirations. Et j'attendais en silence le moment de la rejoindre quand reviendrait le temps des grandes vacances. Nul n'aurait pu me convaincre que l'île qui était mienne et qui m'accueillait à chaque retour, pourrait un jour me renier comme ne faisant pas partie d'elle. Imperméable aux discours politiques et hostile aux dérives qu'ils engendrent, je vivais, sûre de mon bon droit, en bon sauvage qui n'a pas « été appris »! La France était mon pays, celui de mon école et de mes amies, celui de ma langue et de mes apprentissages. D'autres jeunes filles étaient corses comme moi et nous étions pareillement fières de notre île et de notre pays. Au collège, puis au lycée, nous nourrissions secrètement la même dilection pour nos professeurs aux patronymes corses. Autour de moi, ma famille et ses amis, dont bon nombre étaient Corses, étaient républicains et le sont restés. Mon père, premier magistrat syndiqué de France, grand admirateur de Me Moro Giafferri et farouche opposant à la peine de mort, était fier de ses engagements, fier du métier qui était le sien et de la justice qu'il s'appliquait à servir de son mieux, avec conscience. Nombre de Corses lui doivent d'ailleurs d'avoir échappé au pire, au déshonneur de la prison et à l'exil. Nombre de Corses lui doivent aussi d'avoir pu renouer avec la vie civique et d'avoir retrouvé une formation et un travail.

Comment mon père est-il parvenu à concilier la Corse et la

France ? Je ne le saurai jamais. Il est mort trop jeune, bien avant que ces questions suscitent mon intérêt. Mais je ne me souviens pas de l'avoir jamais entendu s'insurger contre la France au profit de la Corse. Ni l'inverse. Il était Corse et Français, plutôt de gauche que de droite. Il parlait couramment corse, du moins le bastiais de son enfance, mais jamais en la présence de ses enfants. En cela, il s'alignait, me semble-t-il, sur les us et principes de sa génération et de son époque. La question du parler corse ne le préoccupait pas outre mesure. Il défendait davantage l'idée de dialectes, tous différents les uns des autres à l'intérieur de l'île, plutôt que celle de langue corse. Il aimait l'italien et cultivait la poésie, qu'elle fût latine, italienne ou française. Lorsqu'aujourd'hui encore, dans son village, il arrive que la mémoire de mon père soit évoquée, c'est toujours avec un profond respect. Tous au village l'appréciaient pour son ouverture d'esprit et pour son humanité. Quel regard, s'il était encore vivant, mon père porterait-il sur la réalité confuse de la Corse d'aujourd'hui ? J'en viens parfois à me dire qu'il est préférable qu'il ne soit plus parmi nous. Les dérives violentes qui ont affecté la Corse depuis l'affaire d'Aleria lui ont ainsi été épargnées. Il en aurait souffert.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Armoiries de la Corse, la bannière à tête de Maure

« À mort le Maure / Amour du Maure »

Marie-José Loverini

« Devenue l'emblème de la Corse, *A testa mora* est l'une de ses plus étonnantes métamorphoses. »² Haine et amour du Maure... ambivalence d'un sentiment s'adressant toujours au même et qui lui ment.

Le Maure, au profil négroïde, est représenté par une tête coupée. Selon la légende, il s'agirait du chef décapité d'un ennemi maure vaincu lors d'une incursion barbaresque. Autour du cou, la *Testa mora* porte une rangée de grosses perles « comme pour dessiner le pointillé indiquant au bourreau la découpe ». Son front est ceint d'un bandeau, noué à l'arrière du crâne. L'écusson qui surmonte le blason est orné d'une couronne royale (impériale ?), symbole du pouvoir suprême exercé sur l'île de Corse par ce puissant personnage. Deux monstres hybrides inquiétants, mélange de dragons, de faunes et d'hommes, entourent le Maure et prennent appui sur le médaillon. Tous deux tiennent dans leur main une énorme massue. L'un d'eux tend dans l'autre main un rameau de corail. L'ensemble compose une scène héraldique mystérieuse, agrémentée par la luxuriance végétale.

Certains historiens font remonter à l'époque féodale et à l'héraldique espagnole, l'histoire de la bannière corse. Depuis Pierre III le Grand, roi d'Aragon de 1276 à 1285, les étendards aragonais ont pris pour emblème le roi sarrasin vaincu. Sous la domination de Vincentello d'Istria (v. 1380-1434), la Corse défend l'Aragon contre les Maures. Le puissant seigneur de la Cinarca reçoit en échange de ses

services, des armes, des navires, des arbalétriers catalans, des munitions et même de (vieilles) bannières à tête de Maure (disparue des nouveaux étendards).

Proclamé comte de Corse en juin 1407, capturé et fait prisonnier par les Génois, ennemis des Aragonais, Vincentello I^{er} est jugé par le Grand Conseil de la République de Gênes, et condamné à mort pour trente-trois années de guerres et de rébellions. Il est exécuté sur les marches du palais des Doges le 27 avril 1434.

1. Roger Caratini, *Histoire de la Corse*, Éditions Bordas, 1981, p. 20.

2. Albert-Llorca (Martine, Olivesi (Jean-Marc), « Moresca, image et mémoire du Maure », article paru dans le catalogue de l'exposition temporaire (10 juillet au 30 septembre 1998) au musée de la Corse, à Corte.

9.

La Corse carolingienne

On entend parfois certains Corses dire que l'Histoire de France ne les concerne pas. Et que les Corses n'ont rien à voir avec les Gaulois. S'il est incontestable que les Corses n'ont pas de sang gaulois dans les veines, il n'en reste pas moins que la Corse, du VIII^e au X^e siècle, est étroitement associée à l'Histoire des Carolingiens, eux-mêmes issus des Gaulois. Et donc rattachée, plus largement, à l'Histoire de la France. Dans l'Histoire de la Corse médiévale, la Corse carolingienne occupe en effet une place de première importance. Une place stratégique fascinante, faite d'enjeux de pouvoirs et d'alliances. Il faut remonter au premier roi carolingien, Charles Martel, maire du palais, pour prendre connaissance des événements. Et poursuivre les chemins de l'Histoire avec Charlemagne.

C'est en Neustrie (région nord-ouest du royaume franc), berceau du pouvoir familial des Francs, qu'il faut se rendre et plus précisément à Quierzy-sur-Oise, dans l'Aisne. S'il n'est pas certain que ce petit village de Picardie vit naître Charlemagne, il n'en demeure pas moins que le château de Quierzy, résidence principale de Charles Martel, fut, en 754, le théâtre de la *Promesse de Quierzy*. De quoi s'agit-il au juste et en quoi cette « *Promesse* » concerne-t-elle la Corse et les Corses ?

En 754, le fils de Charles Martel, Pépin, dit « le Bref », réunit au château de Quierzy une assemblée à laquelle est convié le pape Étienne II. Au cours de cette assemblée est examinée la situation et prise une décision importante. Pépin cède la Corse à la papauté. Il faut chercher les raisons de cette décision dans le désir des deux parties de sauvegarder les régions dévastées par

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

avait mis sur pied une Justice, la *Giustizia Paolina*, laquelle eut fort à faire pour faire reculer la vendetta. Enfin Paoli avait battu monnaie et il créa les bases de ce qui allait devenir l'Université de Corte. Une ébauche de souveraineté corse était donc née, qui avait fait l'admiration de Rousseau et suscité l'intérêt de l'Europe éclairée. Frédéric II et Catherine de Russie eux-mêmes ont commenté l'action de Paoli qui, en tentant de créer un petit État démocratique moderne, inspira aussi George Washington qui se recommanda de lui. Après Napoléon, Pascal Paoli est aujourd'hui encore le Corse le plus célèbre des États-Unis où plusieurs villes portent son nom. Mais que pouvait un tout petit pays contre la puissance militaire de la France ?

Celle-ci, qui avait été défaite lors de la fameuse bataille de Borgo sur la côte orientale en 1768, prit sa revanche dans la Castagniccia, à Ponte Novu, en 1769. Les Corses, mal armés et moins nombreux, furent défaits par les troupes du comte de Vaux. Une défaite militaire qui entraîna la chute politique de Paoli. Celui-ci quitta la Corse pour l'Angleterre peu de temps après. Paoli ne reviendra sur son île qu'en 1790 pour une courte période et un nouvel échec politique.

Contrairement à ce que l'on imagine parfois, la « pacification » de l'île qui suivit le départ de Pascal Paoli, ne sera pas une promenade. Les troupes françaises eurent fort à faire pour « pacifier » ce pays, notamment dans le Niolo, pays des bergers et cœur de la résistance corse. « Les Corses méritent le gibet, mais ils le supportent », dira un jour un officier génois. Les Français réalisaient que les Corses pouvaient être d'excellents guerriers, ce que l'histoire commune et la participation des Corses à toutes les aventures militaires de la France allait prouver par la suite. De fait, il fallut des années encore pour mater cette région où couvaient de régulières révoltes, sans doute plus instinctives et anarchiques que

politiques. Les dernières furent écrasées sous l'Empire par le général Morand, dans les années 1810. Mais les temps avaient changé. L'heure de la revendication nationale était passée. Les élites corses, ou si l'on veut, les « notables », avaient adhéré à la Révolution française, d'une part parce qu'elles y retrouvaient l'esprit des Lumières auxquelles elles étaient favorables, mais aussi par intérêt, parce que la France, qui représentait une puissance considérable, leur donnait l'occasion d'une promotion sociale. On oublie parfois qu'il y eut dans la Grande Armée plusieurs milliers de soldats corses dont dix-sept généraux, parmi lesquels certains sont restés célèbres : ainsi le général Benedetti.

Une grande histoire commençait entre la France impériale et la Corse, qui allait pourtant connaître des orages et des passages à vide. Si la monarchie de Juillet s'intéressa peu à la Corse, le Second Empire en fit une sorte de « chouchoute ». Car c'est avec Napoléon III que commença une véritable idylle entre la France et la Corse. Le mythe ajaccien, notamment le fameux chant *L'Ajaccienne*, créé en l'honneur de l'oncle Napoléon, en témoigne. Les historiens s'accordent à ce sujet : le Second Empire est l'époque où la Corse fait ses premiers pas dans la modernité et où les voies de communication, routes et chemins de fer, se multiplient, désenclavant les villages et les vallées, où l'on se rendait à pied, à dos d'âne ou de cheval, comme cela se passe dans *Colomba*, la fameuse nouvelle de Mérimée.

De leur côté, les Corses vont s'intéresser à un pays censé leur vouloir du bien. Ils vont accepter progressivement la légitimité française alors qu'ils avaient toujours récusé celle de Gênes. En témoignent ces Corses qui s'engagent dans l'armée, ce qu'ils avaient déjà commencé de faire sous la monarchie en participant à la conquête de l'Algérie. Ainsi vont-ils s'illustrer dans le cadre du Second Empire, notamment à la terrible bataille

de Solferino, en 1868, qui vit la naissance de la Croix-Rouge d'Henri Dunan et qui dégoûta profondément Napoléon III de la guerre. Le sacrifice du sang pour la France allait devenir une tradition. Les Corses n'en deviennent pas populaires pour autant sur le continent où le sentiment anti-corse va se développer au fur et à mesure que l'île est perçue comme une sorte de réserve naturelle du bonapartisme honni par les républicains. Ici et là, notamment dans la presse, on accuse la Corse d'être rétrograde, les Corses d'être violents ou paresseux et qui plus est, superstitieux, etc. En 1871, quand chute l'Empire et que la cote de Napoléon III est au plus bas, les manifestations « corsophobes », en particulier venant de la gauche républicaine, se multiplient et vont friser ce que nous appellerions aujourd'hui le racisme. Le journaliste Henri Rochefort s'y illustrera particulièrement en accusant les Corses d'être des voyous portés sur le culte de la Vierge. À Marseille et à Paris, les Corses sont devenus les boucs émissaires de la haine du régime.

Et si on se débarrassait de ce petit pays faisant figure de cactus archaïque à l'ère du progrès industriel ? C'est à gauche, plus qu'à droite, que l'idée allait resurgir, notamment au début du XX^e siècle, sous la plume de Georges Clemenceau, qui proposera de revendre l'île à Gênes pour un franc seulement ! Une tentation qui, de temps à autre, refait surface au gré des circonstances. On se souvient des propos de Ségolène Royal qui, de retour des Antilles, en pleine campagne électorale de 2007, se laissera piéger par l'humoriste Canteloup. Celui-ci, se faisant passer pour un journaliste canadien, l'appellera au téléphone et lui demandera ce qu'elle pensait de la Corse : « Pourquoi pas l'indépendance ? » suggéra le faux journaliste. « Chiche », dit-elle. On n'était pas très loin du fameux mot

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pour y passer leurs vieux jours et y mourir. Mais les forces vives ne s’y précipitent pas.

De cet imbroglio, il ressort qu’il n’existe pas de solution idéale. Mais des issues rationnelles à un drame historique. À cet égard, les nationalistes non indépendantistes ont raison de rappeler que pour le père de la patrie, Pascal Paoli, *u Babbu di a patria*, l’indépendance n’était pas une fin en soi. Dans sa remarquable biographie *Pascal Paoli*², l’historien Antoine-Marie Graziani insiste sur l’adhésion de Paoli à la Révolution française avant que celle-ci prenne un tournant terroriste. Il montre à quel point Paoli, aussi respectueux fût-il de Louis XVI, était républicain. Ni jacobin, ni girondin – républicain au sens anglo-saxon : militant d’un État de droit et d’une nation décentralisée sur un mode fédéral. En 1802, autrement dit sous Napoléon, qui est la bête noire des nationalistes, Paoli écrit cette lettre au colonel Felice Antonio Ferrandi :

« Notre patrie est maintenant libre, comme le reste de la France, pourquoi ne serais-je pas content ? Quelle que soit la main qui la donne, qu’elle soit bénie ! Les Corses sont libres. Hoc erat votis. Je fermerai les yeux pour le grand sommeil, content et sans remords, pour mon action politique. Que Dieu me pardonne le reste ! »

Mais revenons aux années 1790, date charnière du destin de la Corse. Après être rentré d’Angleterre et avoir rencontré Louis XVI, puis été reçu, le 26 avril, au club des Jacobins où Robespierre fera un discours en son honneur, Paoli va proclamer son adhésion à la France qu’il a traversée en venant de Paris et où il a été acclamé. « Selon Buonarroti, partout où il est passé – Valence, Tournon, Avignon, Aix – les municipalités ont rivalisé dans la magnificence de leur accueil », écrit Antoine-Marie

Graziani. À Tournon, le neveu de son ancien adversaire, le maréchal de Vaux, vient s'excuser auprès de lui de ce qu'avait fait son oncle vingt et un ans auparavant. Toulon, où il embarque, lui réserve un accueil triomphal ! À Macinaggio, le 14 juillet, après un exil de vingt et un ans, baisant la terre de sa patrie, il s'écrie : « Ô ma patrie, je t'ai laissée esclave et je te retrouve libre ! » Le 20 juillet, il publie une lettre circulaire dans laquelle il affiche l'attachement de la Corse à la nouvelle France :

« L'auguste assemblée qui travaille sans relâche à refondre la vaste monarchie à laquelle, pour notre plus grand bonheur, nous sommes indissolublement associés et unis, m'a spécialement manifesté les dispositions les plus avantageuses pour notre pays en particulier. »

Enfin, le jeudi 9 septembre 1790, au couvent San Francesco d'Orezza, Paoli affirme, concernant la relation à la France :

« Nous ne pourrions mieux montrer notre reconnaissance, qui doit être ineffaçable, pour un tel bienfait, qu'en jurant, maintenant, que pour la première fois légalement réunis, nous pouvons le faire librement, qu'en jurant, dis-je, à cette noble nation, un attachement perpétuel et une adhésion totale à l'heureuse constitution, qui nous unit à elle sous les mêmes lois et sous un roi citoyen. »

Attachement, union à la France, mais à la condition que la France laisse les Corses libres de s'administrer eux-mêmes. Une forme d'autonomie donc, à l'intérieur d'une fédération, comme le montre la distinction que fait Paoli, tout au long de son discours, lorsqu'il sépare les deux nations, la « nôtre » et la

« française », ses « compatriotes » corses et ses « confrères » français, précise Antoine-Marie Graziani. On connaît la suite des événements, qui sera dramatique: le durcissement de la Révolution qui entre en guerre contre l'Europe, laquelle est voulue par les girondins. La mise à mort du roi qui choque Paoli, qui sans être un dévot – contrairement à son frère Clemente qui entrera chez les Franciscains – réproouve cet acte qu'il juge sanguinaire. Et surtout la campagne de haine menée contre lui par ceux qu'il qualifiera d'anarchistes du salut public, ces ultra-montagnards qui prétendent faire régner leur terreur antireligieuse et antiaristocratique jusqu'en Corse. La nation réconciliée de 1790, celle de la Fête de la Fédération, n'est pas celle, hargneuse et antichrétienne de 1793, qui part bientôt en guerre contre la Vendée. Paoli n'est pas de cette France-là. Mais il n'est pas pour autant indépendantiste, aussi patriote soit-il, et il reportera sur l'Angleterre son projet d'union avec une grande nation protectrice. Une Angleterre qui, en la personne du roi Elliot, nommé vice-roi de Corse durant un laps de temps très court, se montra tout aussi arrogante à l'endroit des Corses que les soldats du roi Louis XV. Pauvres Corses, ballotés par les tourments de l'Histoire entre les puissants du jour ! Il est au passage remarquable de constater que l'icône du nationalisme corse est celui qui alla le plus à contre-courant des atavismes insulaires, notamment en combattant la vendetta, puisque Paoli appliqua la peine de mort jusque dans son propre clan dès qu'il fut nommé général de la nation en 1755. Pareillement dans le domaine économique. Paoli tentera de créer une monnaie, la *zecca*, qui devait remplacer le troc primitif. En outre, il essaiera de faire venir en Corse des commerçants juifs d'Italie afin de développer les échanges monétaires et de stimuler l'esprit d'initiative. Le paradoxe est que si on devait le classer sur l'échiquier politique contemporain, Paoli serait un libéral bien

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Le mythe de Déméter / Cérès

C'est en Sicile qu'il faut se rendre pour renouer avec les racines profondes du mythe de Déméter. En Sicile, en effet, est toujours extrêmement vivace le lien étroit qui unit la figure de la Mère à Déméter, déesse de la moisson.

À l'origine, il y a les terres fertiles de la Trinacria. Les Grecs de Sicile prétendaient que c'était sur ces terres et non à Éleusis, en Attique, que Déméter avait fait don du blé aux hommes. C'est aussi dans la région d'Enna, autour du lac de Pergusa (au centre de la Sicile) que la tradition situe le mythe de l'enlèvement par Hadès, de Perséphone, fille de Déméter. Déméter, qui a longtemps présidé à l'économie agricole de la région, représentait l'ordre matriarcal tel qu'il a perduré, inchangé, jusqu'aux temps modernes. Quant à Perséphone (Coré en latin), déesse de la fécondité, elle est associée aux rites initiatiques d'Éleusis, rites de mort et de résurrection.

Dans le *De Naturalis Historia*, Pline l'Ancien (23 après notre ère - 79 après notre ère) reprend à son compte cette version du mythe. Il affirme que non seulement Cérès (dans la mythologie grecque Δημήτηρ, Déméter) trouva le blé – l'on se nourrissait jusqu'alors de glands – mais qu'elle enseigna en Attique et en Sicile comment moulinier les grains pour obtenir la farine et comment faire le pain. En transmettant à Triptolème, roi d'Éleusis, la connaissance de la charrue ainsi que diverses techniques agricoles, Déméter jeta les fondations des civilisations méditerranéennes. Son savoir immense lui valut la considération de tous et fit d'elle une déesse honorée par les hommes.

L'histoire de Cérès – et de sa fille Coré – fait l'objet chez Ovide (43 avant notre ère – v. 17 après notre ère) d'une bien

étrange métamorphose. C'est en effet dans le Livre V des *Métamorphoses* (v. 423-461) qu'Ovide raconte les aventures de Cérès, déesse romaine de la moisson. Rendue folle de douleur par le rapt de Coré (Perséphone), Cérès, oublieuse de ses devoirs de déesse de la terre, arpente désespérément l'univers à la recherche de sa fille. Pluton (Hadès), l'auteur du rapt, consent à rendre la jeune fille à sa mère. Mais Coré, qui a goûté au fruit du grenadier (symbole féminin du vagin) est contrainte de retourner aux Enfers une partie de l'année. Coré passera donc six mois de l'année avec son époux, abandonnant la terre à sa stérilité. Les six autres mois, Coré rejoindra sa mère à la lumière. La terre abondera alors de richesses. De cette alternance naissent les saisons. À la vie souterraine de Coré correspondent l'hiver et le dépérissement de la nature. À sa vie sur terre correspondent le renouveau du printemps et l'été. Les femmes de la Grèce antique commémoraient le rapt de Perséphone par les Thesmophories. Au cours de ces festivités d'octobre – dont les hommes étaient exclus –, les femmes sacrifiaient des cochons qu'elles précipitaient dans un puits empli de serpents. Elles jetaient aussi en offrande des branches de poirier et des gâteaux en forme de vulve. Au troisième jour, elles ouvraient le puits de l'année précédente. Ramenés à la lumière, les restes des offrandes passées étaient mélangés au blé de semence afin de favoriser sa germination.

Au cours de son long récit, Ovide évoque un épisode particulier survenu pendant les pérégrinations de Cérès. L'épisode de la rencontre, à Éleusis, de la déesse Cérès avec Mismé et Ascalabos, son fils. Cérès, assoiffée par sa course, demande de quoi se désaltérer. On lui offre « une boisson douce, préalablement recouverte d'une couche de farine

d'orge grillée¹ ». « Tandis qu'elle buvait le breuvage offert, un enfant à l'air dur et impudent se mit à rire de ce qu'il appelait son avidité ». Offensée, Cérès réagit avec rage. Elle jette sur l'enfant « le reste du liquide mélangé à la farine d'orge ». La potion « pénètre dans les pores du visage qui se couvre de taches ». Peu à peu, l'enfant change de forme, ses bras se transforment en pattes. Une queue vient s'ajouter à ses membres. Son corps s'amenuise, « ramené à des proportions réduites, pour qu'il n'ait pas grande possibilité de nuire, et, dans sa taille amoindrie, ce n'est plus qu'un lézard. » À l'approche de Mismé, éplorée, il fuit « et gagne une cachette ». Ascalabos, dont le nom grec signifie « lézard moucheté », voit sa peau se consteller de gouttelettes. Cérès, dans sa colère, vient de métamorphoser Ascalabos en stellion (appelé aussi gecko). Le petit lézard étoilé file s'abriter sous les pierres, sous le regard effaré de sa mère.

D'aucuns voient dans l'avidité avec laquelle Cérès cherche à éteindre sa soif, l'avidité de son désir de retrouver celle qu'elle cherche. Dans ce cas, le récit mythique raconterait la quête éperdue d'une mère qui garde en elle l'espoir de se voir rendre l'enfant perdu mais « retrouvable », sous certaines conditions. Mais on peut également y lire le constat de l'insuffisance maternelle. Si Cérès a perdu son enfant, c'est peut-être qu'elle n'a pas su lui faire don de l'amour qui lie une mère à sa fille. Par ce manque, elle a exposé Coré à la convoitise de Pluton (Hadès). Elle n'a pas su protéger son enfant du désir « du dieu des morts ».

1. Le breuvage à base de farine d'orge grillé, de fromage râpé et de vin de Pramnos qu'offre la vieille femme à Cérès est le kykéôn (χυκεών), boisson rituelle que buvaient les initiés aux

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

15.

La Corse entre religion et criminalité

Corse duelle ? Particulièrement sensible dans le domaine de la religion, la dualité insulaire s'exprime à travers la spiritualité de la Corse. Traditions populaires, religion et superstition semblent si étroitement imbriquées qu'il est souvent difficile de distinguer ce qui, dans cette trame fusionnelle, relève du profane ou du sacré.

Quand on évoque la Corse religieuse d'antan, on entend parler de *signadore*, de *mazzeri* et de *streghe* presque tout autant que de bénédiction du vin nouveau et de fontaines sacrées, de *catenacciu* – commémoration de la Passion du Christ – et d'hommages à la Vierge Marie. Mais qu'elles soient liées aux travaux de la terre ou aux miracles associés à la mort violente, les pratiques profanes aux formes primitives variées imprègnent les rituels religieux les plus anciens, hérités de la martyrologie chrétienne. Peut-être, d'ailleurs, est-ce l'inverse et ne faut-il voir dans ce qui reste des manifestations religieuses d'aujourd'hui qu'une résurgence des rituels païens d'autrefois ?

Quoi qu'il en soit, ce qui frappe lorsque l'on vit en Corse, c'est la place privilégiée qu'occupe le sacré dans la vie de tous les jours. Tout au long de l'année, la Corse vit et vibre au rythme des fêtes religieuses. Célébrations et processions se succèdent au cours des saisons, résurgences de célébrations païennes. Ainsi les rituels magiques se fondent-ils aux rituels religieux. De sorte que s'attacher à vouloir dissocier authenticité et folklore, patrimoine culturel et foi, demeure une entreprise délicate, voire improbable. Quant aux *mazzeri* et autres esprits marqués par les puissances nocturnes, leur présence dans la

pensée de la Corse reste vivace en dépit des doutes qu'elle ne manque pas de soulever. En effet, si Dorothy Carrington évoque longuement les pratiques des *mazzeri*, des *lagramenti* et des *streghe*, d'autres attribuent l'existence de ces êtres inquiétants à des fables colportées par des ethnologues. Soucieux d'enter la Corse sur de plus vastes ensembles, les ethnologues auraient puisé en Afrique noire les rituels d'ordre magique. Puissant creuset où le chamanisme se vit au quotidien, l'Afrique noire aurait constitué un fonds privilégié propre à alimenter les récits transmis en Corse au cours des veillées. Mais, que ces fables soient fausses ou en partie vraies importe peu. Ce qui importe, c'est qu'elles continuent de nourrir sensiblement l'imaginaire collectif insulaire.

Autre dualité emblématique de la Corse, la rivalité entre religion et criminalité. Dans son *Mémoire sur la Corse*, publié en 1819 après un bref séjour en Corse, Ignace-Jean-François Réalier-Dumas, procureur général de Bastia en 1836, observe que « le Corse est plus superstitieux que religieux. Il a un grand respect pour le culte; il en suit scrupuleusement les pratiques ». Et l'auteur d'ajouter: « Mais sa religion, tout extérieure, sait s'accommoder avec la vengeance et l'assassinat. On a vu des complices, pour s'assurer l'un de l'autre, entrer dans une église, et prendre le ciel à témoin de leur affreuse alliance. » Cette alliance assumée par les Corses entre Dieu et le crime laisse perplexe. Elle semble pourtant toujours d'actualité. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les pages consacrées par la presse aux obsèques religieuses des victimes assassinées par les membres de clans rivaux et de voir se masser, à l'église et autour du cercueil, aux côtés de la famille endeuillée, les commanditaires du crime, regards dissimulés derrière de larges lunettes noires. En ultime adieu, serrés dans l'église comble, tous se lèvent et entonnent à l'unisson le *Diu Vi Salvi Regina*

national.

Il ne se passe pas de jour en Corse sans qu'un village célèbre un saint patron ou une sainte martyre et que cette célébration soit l'occasion de manifestations populaires et de réjouissances spécifiques. Il ne se passe guère de jours non plus sans que le sang versé éclabousse la une de *Corse Matin* et que l'on assiste page après page au ballet des enquêteurs et de la police judiciaire sur les lieux du crime. C'est peut-être au cœur de ces antagonismes que se cache, mystérieuse et inaccessible, l'âme corse. Du moins ce que notre sensibilité romantique peut imaginer qu'il reste d'elle.

Ainsi d'un meurtre qui s'est récemment produit dans la Corse du Sud, à Porticcio. Il offre à l'ethnologue (que je ne prétends pas être) l'exemple intéressant d'un meurtre accompli un Jeudi Saint. Une femme assassinée par balles. Une ancienne élue. Qui avait renoncé à ses engagements politiques et à ses responsabilités. On s'émeut, sur l'île, de l'escalade de la violence ; on s'émeut de ce que les tueurs n'observent plus aucune des règles qui régissaient jadis les règlements de compte et les *vendette*. On s'émeut de ce que les tueurs d'aujourd'hui n'éprouvent ni ne manifestent aucun remords. On s'émeut qu'une femme ait été exécutée. De fait, exécuter une femme – de sang-froid et avec préméditation – a quelque chose d'effroyable et de véritablement subversif. Le meurtre de cette femme n'est pourtant pas un cas unique dans l'île. Selon la journaliste Ariane Chemin¹, d'autres femmes avant elle ont été abattues selon les mêmes méthodes. Mais commettre une exécution un Jeudi Saint, un jour particulièrement vénéré par la communauté chrétienne corse, ne relève-t-il pas d'une extrême violence, d'une subversion d'autant plus inquiétante qu'elle semble relever de la profanation ? Dans une île qui reste attachée à la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Spada fut guillotiné le 21 juin 1935 à un an du Front populaire ! Qu'on y songe: il ne fallut pas moins de plusieurs centaines de gendarmes débarqués du continent avec des automitrailleuses pour mettre fin au règne facétieux de ce bandit mythique qui répandait la terreur dans la région de Vico.

Arrêtons-nous un instant sur cette figure emblématique. André Spada, qui fut berger et charbonnier, n'était pas né violent, aussi fruste fût-il ! Il le devint au fur et à mesure d'une histoire chaotique. Engagé volontaire dans l'armée française en 1917, il déserte et se trouve condamné. Puis il est gracié et s'engage dans les troupes coloniales en Syrie, dans le djebel druze. De retour en Corse, il assiste un soir, dans son village de Lopigna, au nord d'Ajaccio, à l'irruption de gendarmes censés venir arrêter un de ses amis qui clame son innocence. Spada s'en mêle et la rixe tourne mal. Il tue un gendarme et prend le maquis. Il vivra ainsi des années durant, caché, commettant d'autres crimes pour venger des proches. Si on ajoute à cette panoplie le fait que l'homme, très brutal, menaça de son arme puis viola la femme qu'il prétendait aimer passionnément, sans doute lors de leur première rencontre, et fut très affecté, après des années de fidélité, qu'elle le quittât pour un autre, on a là une figure qui aurait fasciné aussi bien Mérimée, que Flaubert ou Balzac.

« Ces histoires de bandits bercèrent mon enfance », écrit Lucia Molinelli-Cancellieri, dont le père fut l'avocat de Spada. Elle raconte :

« Un escalier secret à double issue, et qui existe encore, avait d'ailleurs été construit dans la demeure de ma tante à Lucciana, village natal de mon père, pour assurer leur retraite. Il servit plus d'une fois à protéger leur fuite. Car tout Corse considérait comme un devoir sacré de soutenir

ces hommes en perpétuel danger de mort, que le sens de l'honneur avait précipités dans le malheur et dont les exploits étaient chantés dans les lamenti à travers toute l'île. Mais, poursuit l'auteur, après la guerre de 14-18, on vit apparaître une nouvelle race de hors-la-loi. Les bandits percettori, prenant exemple sur le gangstérisme et le "milieu" des grandes villes qui commirent les pires exactions. Les mœurs de l'apache avaient succédé aux traditions patriarcales d'autrefois. »

Ce qui fait écrire à l'historien Jacques Gregori, dans sa *Nouvelle Histoire de la Corse*, que « le banditisme était devenu commercial puisque hold-up, racket, chantage, cambriolage, prostitution détrônaient l'artisanat du vieux brigandage ».

Loin de nous la volonté d'idéaliser les bandits d'honneur. Ceux-ci pouvaient être redoutables et cruels comme tous les criminels, mais leurs objectifs étaient en partie immatériels ou symboliques. La fameuse « susceptibilité corse » a peut-être son origine dans une confiance excessive accordée à l'oralité. L'homme corse croit aux serments et aux engagements, en amitié comme en amour, et le bandit d'honneur, au XIX^e siècle, qui, à l'instar de Spada, vouait aux armes à feu un véritable culte, était aussi celui qui se targuait de venger les manquements à la parole. Arrêtons-nous un instant sur ce culte des armes. La Corse est la seule région de France où les pistolets et les fusils crachent le feu le 31 décembre au soir et c'est un spectacle cocasse que d'assister, dans son propre village, à des tirs en l'air à quelques mètres d'une gendarmerie dont les fonctionnaires font semblant de dormir. La fascination que le culte des armes entraîne peut suggérer une certaine relativisation de la vie et il n'est pas faux de dire que les Corses, à cet égard, sont moins judéo-chrétiens que païens.

Trop souvent, et c'est presque devenu une habitude, les continentaux montrent les Corses du doigt, comme s'ils étaient les plus mauvais élèves de la République. Certains donnent même l'impression de se défouler sur cette petite région censée concentrer tous les attributs du Mal français. Comme si la corruption n'était pas endémique aussi dans le Var ou à Marseille. Comme si l'incivilité et la vulgarité n'étaient pas devenues banales, un peu partout sur le continent. C'est la Seine-Saint-Denis et la Guyane qui ont aujourd'hui la palme des agressions sexuelles et non la Corse où ce genre de méfaits est plutôt rare. Que des individus sans scrupules et impulsifs souillent l'île de leurs crimes à répétition ne doit pas contribuer à jeter l'opprobre sur les Corses dans leur ensemble. Qu'aurait-on dit si la navette Bastia-Ajaccio avait été rackettée par des voyous, comme ce fut le cas du TER des quartiers Nord de Marseille, au mois de juillet 2011 ! Il est vrai que certains aiment voir les Corses en voyous. Mais des voyous corses, il y a en assez comme cela pour qu'on n'en rajoute pas.

Il serait néanmoins vain de ne pas voir l'évidence. Depuis une trentaine d'années, la Corse contemporaine est redevenue une terre de sang. La Corse est la région la plus criminelle de France (et sans doute d'Europe) avec une moyenne de dix-sept meurtres ou tentatives de meurtre pour 100 000 habitants. Pourquoi ce retour de la violence extrême ? Il est difficile de l'expliquer à partir d'un schéma unique. On peut considérer toutefois que si la Corse était assez paisible depuis la Libération, c'est aussi que la criminalité corse s'exportait sur le continent, notamment à Paris et à Marseille. Or, depuis les années 1980, les voyous corses ont tendance à « rentrer au pays » – si l'on en croit Jacques Follerou et Vincent Nouzille qui ont consacré à ce thème un livre très documenté² – et à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

noble par les notables de Bastia et du Cap Corse, les populations villageoises d'origine italienne – majoritairement lucquoise et pisane –, étaient considérées, elles, avec le plus grand ostracisme. Un bien étrange paradoxe !

Depuis ces dernières décennies, la langue corse a refait surface, retrouvant un regain d'énergie et de vigueur grâce aux efforts d'intellectuels, d'écrivains et d'universitaires attachés à défendre leur langue. Enseignée comme langue vivante par des professeurs certifiés de corse, elle fait désormais partie du cursus scolaire. Obligatoire en primaire, elle est au nombre des matières optionnelles en lycée. Étudiée à l'Université de Corte, elle est aussi pratiquée au quotidien sur les ondes par les journalistes de la radio régionale. Sur certaines tranches horaires.

Mais qu'a de commun cette langue avec la langue corse d'hier ? Certains vieux Corses considèrent avec mépris cette langue « pidgin » artificielle, passablement francisée, ou italianisée, qui court dans les médias. Ils préféreraient savoir morte leur langue maternelle plutôt que de cautionner ce nouveau « dialecte » dans lequel ils ne se retrouvent pas.

D'autres Corses en viennent à demander que leurs enfants soient dispensés de cours de corse dans les établissements scolaires. Non pas tant pour défendre l'hégémonie de la langue française que pour défendre ce qu'ils appellent le « vrai » corse. À leurs yeux, seul est authentique le corse qui se parle de longue date en famille et au village. C'est aussi le seul qui leur semble digne de répondre à la définition de langue corse. Cette attitude, quand bien même elle serait légitime, nous paraît cependant excessive. Quelle que soit la langue étudiée, il est inconcevable de prétendre qu'un enseignement puisse altérer un savoir ancestral. À moins qu'il s'agisse d'un savoir figé, destiné à figurer, comme tant d'autres, dans des archives que plus

personne ne consulte.

Langue écrite, langue orale ? S'il est vrai que l'oralité a longtemps préexisté, en Corse, au détriment de la langue écrite ; s'il est vrai aussi que la langue orale, longtemps façonnée par les traditions agro-pastorales de l'île et par les échanges commerciaux avec la Toscane, en a modelé les cultures ainsi que les modes de pensée, de communication et de transmission entre les différentes régions insulaires, il n'en demeure pas moins qu'il existe une langue corse écrite. En dépit de – ou malgré – ce qu'affirment certains villageois pour qui seule la langue orale constitue une réalité à laquelle ils se disent attachés : « Moi, me disait tout récemment une hôtelière de Zicavu, le corse, je le parle. Mais je ne sais ni le lire ni l'écrire. D'ailleurs, ici, au village, dans notre famille, il en est ainsi pour chacun d'entre nous. »

Pourtant, dès le XIX^e siècle, chroniqueurs et journalistes se sont employés à fixer la langue dans les écrits qu'ils faisaient circuler dans les almanachs et les journaux. L'exemple le plus connu est celui du journaliste Santu Casanova, fondateur, en 1896, d'*A Tramuntana*, revue entièrement rédigée en langue corse. Certains écrivains d'aujourd'hui ont renoué avec cette pratique et proposent chroniques et billets écrits en langue corse. L'écrivain et universitaire Jacques Fusina met sa plume au service de *Corse Matin* et l'on peut y lire régulièrement ses « prose minute », enlevées et accessibles à tous. Quant au linguiste Jean-Marie Arrighi, il consacre pour la revue *Corsica* de passionnants billets sur l'histoire des mots, leur étymologie, leur évolution à travers temps et environnement et leurs différents emplois dans la langue.

Linguistes et historiens des langues, écrivains et universitaires contribuent par leurs écrits à fixer la langue et ses

règles et à en permettre ainsi la lecture. Mais quelle langue ? Celle du Nord ou celle du Sud ? Ce n'est pas tout à fait la même. Le parler hérité des bergers du Niolu n'est pas celui des descendants des navigateurs du Cap Corse et celui de la Cinarca n'est pas non plus celui de la Balagne. Et, à l'intérieur même de ces deux régions de la Corse du Sud et de la Haute-Corse, il existe des variantes notoires venues des microrégions, tout comme il en existe, d'ailleurs, entre le sicilien de Catane et celui d'Agrigente ; ou même entre les différents quartiers d'Agrigente. *A fortiori* entre la langue d'Agrigente telle qu'elle a été parlée par l'écrivain Pirandello et celle que pratique aujourd'hui encore son cousin, l'auteur de romans policiers Andrea Camilleri. Mais, à la différence des parlers siciliens dont le mètre étalon linguistique demeure l'italien, la langue corse n'a pas de véritable référent. Si elle devait en avoir un, ce serait à coup sûr l'italien et non le français. Encore faudrait-il que les insulaires d'aujourd'hui acceptent de voir leur langue mise sur le même palier que les différents dialectes italiens encore vivaces à ce jour. Ou alors, comme le suggère Marco Biancarelli¹, « inventons-nous un autre destin, et la langue prendra la place qu'elle doit prendre, si c'est nécessaire, dans cette autre dynamique ».

Sans doute existe-t-il des auteurs, romanciers et poètes, qui pratiquent dans leurs écrits le corse de leur région. On comprend aisément leur préoccupation. Par-delà la volonté affirmée de défendre la langue corse, par-delà l'acharnement mis à vouloir que soit reconnue une « littérature corse », c'est le plus souvent la revendication d'une nation corse qui se profile et qui s'affirme. Car l'existence d'une nation passe nécessairement par la reconnaissance et par la pratique d'une langue. Or, la langue majoritairement parlée sur l'île est le français. Une réalité qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

telle autre encore s'arroge tous les rôles en même temps, assumant ainsi les dimensions psychologiques propres à chacun des statuts. Il n'est pas étonnant dans ce cas, que l'on se trouve confronté, en Corse plus que n'importe où ailleurs, à une symbiose de névroses dont il demeure difficile de déjouer / dénouer les fils / Fils !

Ainsi relève-t-on dans tout village des exemples de mères abusives, castratrices et cruelles. Certaines mères, en l'absence du père (dans le Cap Corse, l'absence était souvent liée aux voyages au long cours), séquestrent leurs fils. Elles l'écrasent et l'émasculent. Semblables en cela à la Médée mythique, les mères corses ne confisqueraient-elles pas leurs « *medeas* » (mot grec pour testicules) à leurs rejetons mâles, les contraignant à la virginité et à l'infantilisme. Certains se révoltent avant qu'il ne soit trop tard pour eux, prennent leur distance avec leur mère et rompent tout lien affectif avec l'île natale. Cet acte de violence envers soi-même et envers les siens n'en est pas moins un acte de survie nécessaire et un acte novateur. Une autre vie est possible, ailleurs, loin de la mère et de son emprise de mante religieuse. D'autres fils, plus faibles, se soumettent au bon vouloir de la mère et à son autorité. Renonçant à toute forme de révolte, le malheureux se replie sur lui-même et finit par ne plus exister. Satisfaite, la mère peut garder son rejeton auprès d'elle et le faire vivre selon ses desiderata. Il est aisé d'imaginer quelle sera la vie de celui qui a été longtemps séquestré, une fois disparus ses géniteurs !

On peut penser qu'un pareil comportement tire ses origines de situations antérieures non élucidées. Sans doute semblable mère se venge-t-elle inconsciemment des déceptions vécues à l'intérieur du mariage ou des insuffisances secrètes de son époux. Quelle meilleure vengeance pour punir le père que celle qui consiste à asservir le fils ? Un moyen pour la mère

d'exprimer, dans l'anéantissement de l'enfant mâle, sa haine et son dégoût envers l'époux, de renvoyer à la face du père l'image dégradée de sa propre virilité ! *A contrario*, il se peut aussi que les voyages au long cours aient constitué un alibi confortable pour nombre d'époux désireux de se protéger d'une emprise féminine redoutable. Quoi qu'il en soit, il faut que la mère accomplisse sa vengeance. Toute mère méditerranéenne ne porte-t-elle pas en elle, inscrites dans ses fibres, les traces de Médée, la plus méditerranéenne des Déesses-Mères et la plus tragique d'entre elles ?

Peut-être existe-t-il aussi quelque lien secret entre Médée la magicienne et les *streghe* et les *signadore* corses ? Créatures dont « la principale activité était de pénétrer dans les maisons, généralement de nuit », les « *streghe* » (sorcières), sous l'apparence de chats ou de belettes, suçaient le sang des humains, en particulier celui des enfants nouveau-nés. Une manière, selon l'écrivain Roccu Multedo, auteur, en 1975, d'un ouvrage consacré au mazzérisme – *Le mazzérisme et le folklore magique de la Corse* – d'expliquer un taux de mortalité infantile excessivement élevé dans l'île. Quant aux *signadore* (il existe aussi des *signadori*, notamment chez les bergers), elles sont nettement moins inquiétantes. Assimilées aux guérisseuses, elles délivrent du « mauvais œil » celui ou celle qui est touché(e), exécutant l'*ochju*, série d'opérations magiques qui s'accompagnent de formules incantatoires – *incantesimi* – et du signe de la croix. Selon Dorothy Carrington, si les femmes sont si nombreuses à s'adonner à des activités de type magique, c'est avant tout parce que cela leur « permettait d'échapper à la contrainte et à la subordination que leur imposait une société dominée par les hommes ». Revoilà posée et évoquée la question de la virilité de la Corse.

Peut-être les femmes qui pratiquent encore l'*incantesimo*

sont-elles les représentantes de l'ultime avatar des Déesses-Mères primitives ? Car si l'Histoire a progressivement effacé les marques d'appartenance de Médée aux divinités chtoniennes agraires de mort et de résurrection – pour ne retenir de l'amante de Jason que l'image maudite de la mère infanticide –, elle n'en a pas moins donné naissance à une multitude de divinités magiciennes et sorcières, expertes dans l'art de concocter des « médecines » dont elles vont se servir pour protéger et pour guérir des maux ceux qui ont été atteints par les puissances maléfiques. Le mythe originel de la Médée Solaire, descendante d'Hélios, a subi de multiples transformations et dégradations au cours de son évolution. Les sorcières de Méditerranée seraient le vivant témoignage des plus récentes métamorphoses.

Pour en revenir à Lorenzi de Bradi, il est indéniable que la vision idéalisée qui est la sienne comporte des traits propres à la réputation faite aux femmes corses : de caractère fier et volontaire, la femme corse est énergique et courageuse, combative. Face aux âpretés de la vie, elle fait front, sans sourciller. C'est là un constat que l'on peut faire à maintes reprises autour de soi, en observant les femmes de familles proches. Mais ne peut-on en dire autant des femmes de Géorgie, du Caucase, de Slovénie, de Calabre ou de bien d'autres lieux encore ? Il n'est pas certain que cette énergie farouche soit l'apanage exclusif de la femme corse. Il suffit de parcourir la littérature contemporaine étrangère pour se persuader du contraire.

Il semble parfois plus simple de rameuter les souvenirs de famille pour se convaincre qu'il existe une typologie dominante de la femme corse. Ainsi de cette cousine, issue du même giron familial que celui de notre propre mère, qui passait ses hivers à la ville sans bas ni manteau ; qui se privait de toutes les douceurs de la vie pour serrer ses économies et pour pouvoir

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pour de Gaulle et prédilection pour Bonaparte... Autrement dit, cet homme éminemment respectable par certains aspects, n'est pas sans nourrir une face ombreuse, comme si deux êtres cohabitaient en lui. Certes les « Docteur Jekyll et Myster Hyde » sont universels, mais peut-être les Corses, du fait de leur identité dédoublée par l'invasion, le sont-ils davantage que d'autres.

Le défi à l'égard de la loi mais aussi l'amour de l'ordre et de l'État, et parfois les deux ensemble, sont des traits que l'on retrouve souvent. Militaires, fonctionnaires, magistrats, tant de Corses l'ont été ! Mais aussi avocats troubles, voyous, caïds et politiciens équivoques !

Prenons un autre personnage très célèbre dont l'origine corse est peu connue puisqu'il s'agit d'Alain Delon. Celui-ci, on ne le sait pas toujours, avait une mère corse issue du village de Prunelli di Fiumorbo, près de Ghisonaccia. Alain Delon n'a jamais revendiqué son origine insulaire, son père était français de souche. Mais il a toujours assumé des liens particuliers avec des Corses qui s'étaient fait un nom dans le Milieu, notamment avec la famille Guerini de Calenzana. Celle-ci aida Delon à son retour d'Indochine où il s'était engagé dans l'armée, au milieu des années 1950. Après une adolescence transgressive, il avait tenté à l'âge de seize ans de faire un « casse » avant de s'engager... Plus tard, on le sait, c'est un autre personnage qui va surgir, discourant volontiers sur la grandeur gaulle, achetant l'enregistrement original de l'Appel du 18 juin, ami de Jean-Marie Le Pen et nostalgique de la France impériale dont il fut un rejeton en tant que soldat. Un goût de l'ordre qui n'empêche pas l'entretien de relations avec des individus à la marge de la légalité. Souvenons-nous notamment de l'affaire Markovic, en 1968.

Ce qu'il y a d'étonnant dans le parcours cinématographique de cette vedette qui s'est imposée par une beauté aussi

spectaculaire qu'ambigüe, mi-ange, mi-démon, c'est la récurrence de thèmes où le culte des armes, l'amitié virile, une fascination pour la violence et la mort, sont obsédants.

Depuis *Plein Soleil* jusqu'au *Samouraï* en passant par *Le Clan des Siciliens* et *Le Cercle rouge*, sans oublier *La Piscine*, ou *Mort d'un pourri*, Alain Delon est l'acteur français qui a le plus côtoyé la mort à l'écran, qu'il la donne, mais surtout qu'il la subisse ! On peut difficilement mourir plus souvent, comme il le fait chez Melville dans *Le Samouraï* et *Le Cercle rouge*, chez Deray dans *La Piscine*, chez Lautner dans *Mort d'un pourri* ou chez René Clément dans *Plein soleil* ! Il n'a, en outre, échappé à personne, que l'acteur a incarné la double facette du flic et du voyou, celui qui fait régner l'ordre, dans *Flic story* de Deray ou dans *Un Flic* de Melville, ou celui qui le défie. Jean-Paul Belmondo, son célèbre rival, a tout autant joué les flics et les voyous, toutefois il n'y a pas, dans le parcours de ce dernier, la frappe de la mort, mais bien davantage de la fantaisie et de la gouaille.

Il est un fait que les Corses fichés au grand banditisme sont plus nombreux que les Auvergnats ! Toutefois, n'exagérons rien. Ce dualisme goût de l'ordre / défi de la loi est universel. Mais peut-être est-il plus fort chez les Corses ? À cet égard, les figures antithétiques de Pasqua – l'homme d'État qui n'est pas exempt d'une part d'ombre – et Delon, ex-marginal devenu militant de l'Ordre, nous paraissent emblématiques. Étranges personnages qui n'ont rien en commun, excepté cette ambivalence. Où, ailleurs qu'en Corse, sinon peut-être en Sicile, se rencontrent à ce point, le culte de la Vierge et celui des armes, la passion de la force et le goût de la justice, l'admiration pour le pouvoir et la passion de l'illégalité, le besoin obsessionnel de reconnaissance sociale et la tendance à l'individualisme le plus asocial, la chaleur et la générosité et la violence sanguinaire ?

Freud soutenait qu'on ne pouvait psychanalyser un catholique.
Qui sait s'il n'en aurait pas dit autant des Corses ?

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Le Roman de Prague, Hervé Bentégeat.
Le Roman de l'Élysée, François d'Orcival.
Le Roman de Tolède, Bernard Brigouleux et Michèle Gayral.
Le Roman de l'Italie insolite, Jacques de Saint-Victor.
Le Roman du Festival de Cannes, Jacqueline Monsigny et Edward Meeks.
Le Roman des amours d'Elvis, Patrick Mahé.
Le Roman de la Bourgogne, François Céséra.
Le Roman de Rio, Axel Gyldén.
Le Roman de la Pologne, Beata de Robien.
Les Fabuleuses Histoires des trains mythiques, Jean-Paul Caracalla.
Les Romans de Venise, Gonzague Saint Bris.
Le Mystère des Tuileries, Bernard Spindler.
Le Roman de la Victoire, Bertrand de Saint-Vincent.
Le Roman de Québec, Daniel Vernet.
Le Roman de Mai 68, Jean-Luc Hees.
Le Roman d'Israël, Michel Gurfinkiel.
Le Roman de Bruxelles, José-Alain Fralon.
Le Roman de Pékin, Bernard Brizay.
Obama, Le Roman de la nouvelle Amérique, Audrey Claire.
Le Roman de mes chemins buissonniers, Jean-Pierre Fleury.
Le Roman du désert, Philippe Frey.
Le Roman d'un pianiste, Mikhaïl Rudy.
Le Roman de Bretagne, Gilles Martin-Chauffier.
Le Roman de Madrid, Philippe Nourry.
Le Roman de Cuba, Louis-Philippe Dalembert.
Le Roman de Marrakech, Anne-Marie Corre.
Le Roman du Mexique, Babette Stern.
Le Roman du Vatican secret, Baudouin Boallert et Bruno Bartoloni.
Le Roman de Nice, Jean Siccardi.

Le Roman de Saint-Tropez, Nicolas Charbonneau.
Les Amours de Hollywood, Pierre Lunel.
La Grande Épopée de la traversée de la Manche, Albéric de Palmaert.
Le Roman de la chanson française, David Lelait-Helo.
Le Roman du Jardin du Roy, Philippe Dufay.
Le Roman de l'âme slave, Vladimir Fédorovski.
Le Roman du loup, Claude-Marie Vadrot.
Le Roman de l'Inde insolite, Catherine Golliau.
Le Roman du cinéma français, Dominique Borde.
Le Roman de Belgrade, Jean-Christophe Buisson, prix de la Fondation Karić 2010.
Le Roman de Tolstoï, Vladimir Fédorovski.
Le Roman de la Rome insolite, Jacques de Saint Victor.
Le Roman de Saigon, Raymond Reding.
Le Roman de Napoléon III, Christian Estrosi et Raoul Mille.
Le Roman de Biarritz, Sylvie Santini, prix des Trois Couronnes 2010.
Le Roman de l'Orient insolite, Bernard Saint Bris.
Le Roman des maisons closes, Nicolas Charbonneau et Laurent Guimer.
Le Roman de Sissi, Elisabeth Reynaud.
Le Roman des Marins, Laurent Mérer.
Le Roman des Provinces, Jean Siccardi.
Le Roman de Hemingway, Gérard de Cortanze.
Le Roman des papes, Bernard Lecomte.
Le Roman des morts secrètes de l'Histoire, Philippe Charlier.
Les Romains du Mont Saint-Michel, Patrice de Plunkett.
Le Roman de la Louisiane, Jacqueline Monsigny et Edward Meeks.
Le Roman de l'espionnage, Vladimir Fédorovski.
Le Roman du Juif universel, Elena Bonner, André Glucksmann.

Le Roman de Raspoutine, Vladimir Fédorovski, Grand Prix Palatine du roman historique 2012.

Le Roman des aventuriers, François Cérésa.

Le Roman du Siècle rouge, Alexandre Adler, Vladimir Fédorovski.

Le Nouveau Roman de l'Élysée, François d'Orcival.

Le Roman de la Syrie, Didier Destremau, Christian Sambin.



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
250/2012

Éditions du Rocher
28, rue du Comte-Félix-Gastaldi
98000 Monaco
www.editionsdurocher.fr

Imprimé en France
Dépôt légal : mai 2012
N° d'impression :